Le Médiéval

Magazine d'informations de Chevreuse

Nov. - Décembre 2013 - N° 90

DOSSIER
Un centre-bourg pour tous

A LA UNE
Une police municipale de proximité

01

Ça s'est passé à Chevreuse... les événements en images

05

Fin des travaux en centre ville de Chevreuse

Les enfants, venez avec moi fêter Noël à Chevreuse le 21 décembre Je vous attends !

Ça s'est passé à Chevreuse...

7 septembre : Forum des Associations 2013
organisé par l'Office de Tourisme a connu un grand succès. 35 associations présentaient leurs activités sportives, culturelles, scolaires ou caritatives à l'ensemble des visiteurs venus en nombre de Chevreuse et des environs.

7 septembre : Inauguration du terrain synthétique au Parc des sports. Le ruban a été coupé par notre Député, Valérie Pécresse, en présence de Yves Vandewalle, Président du PNR, du Maire, Claude Génot, de ses adjoints. et de nombreuses célébrités du monde du football international.

Claude Génot remercie Yves Wehrli, Président des VIP 98 et Jean Tigana (ci-dessous) ainsi que Pierre Godon, Président du FCV 78 pour l'organisation du match de gala.

14 septembre : Festival Magnifik organisé par l'ALC
La météo incertaine n'a pas entamé l'énergie des nombreux bénévoles qui ont fait de cette journée un moment incontournable de la rentrée à Chevreuse avec de nombreuses activités pour tous : concerts, ateliers manuels, jeux, spectacles de rue…

Concert en l'Eglise Saint-Martin

Œuvres de Mozart - Cimarosa - Scelci

Orchestre symphonique du Conservatoire de Rueil-Malmaison
Direction : Jean-Luc Tourret

20 DECEMBRE - 20H30 - ENTREE LIBRE

CHEVREUSE 4 Aux Couleurs des saisons

Ça s'est passé à Chevreuse..

Travaux dans le centre ville de Chevreuse : *réfection des trottoirs, rabotage de la chaussée et pose des enrobés, le chantier se termine en avance sur le planning initial.*

22 septembre : Grand soleil pour la Foire à tout organisée par Violette Rollin et son équipe du Comité des Fêtes. Alors que les réservations d'emplacement affichaient complet depuis plusieurs semaines, les chineurs professionnels et amateurs ont profité de ce moment pour aller à la chasse aux bonnes affaires.

28 septembre : Les nouveaux Chevrotins sont accueillis par le Maire et ses adjoints en Mairie. *La présentation de la ville, ses équipements, ses services et leur fonctionnement a été suivie d'un échange très convivial entre tous les participants.*

6 octobre : Comme tous les ans à cette époque de l'année, la kermesse paroissiale avait investi la place de l'Eglise disposée pour l'occasion en espace "fête de village". Au programme : apéritif et rencontre, brocante, jeux, tombola, etc...

Grand Loto de Noël

ESPACE FERNAND LEGER - 14 DECEMBRE - 20H

Organisé par le Comité des fêtes de Chevreuse

Nombreux lots à gagner : téléviseurs, tablettes numériques, gps...

6 octobre : 10e Brocante aux jouets au gymnase Fernand Léger. Jeux, jouets, mais aussi vêtements, une vraie caverne d'Ali Baba. Laure Arnould est félicitée par le Maire pour cette belle réussite.

11 octobre : Vernissage de l'exposition : "De la terre à l'univers" à la Bibliothèque Jean Racine, et présentation du programme des activités.

12 octobre : Le Maire et ses adjoints entourés des récipiendaires lors de la cérémonie de remise des Médailles d'honneur du travail.

20 octobre : 16 doublettes s'affrontaient sur le terrain de Chevreuse devant Gérard Lebec, Suzanne et André Fillon, figures historiques du Club de boules La Lyonnaise. Claude Génot ouvre la compétition.

3 novembre : tradition respectée pour la Saint-Hubert, chevaux et cavaliers, sonneurs de trompe et meute de chiens pour le plus grand plaisir des petits et grands rassemblés à Chevreuse.

23 octobre : à l'occasion de la Semaine bleue, le CCAS proposait cette année plusieurs animations, un agréable moment de partage entre les enfants du Centre de loisirs et les plus fidèles seniors du foyer autour d'un repas fort agréable.

19 octobre : Après "Pierre et le Loup" et le "Carnaval des animaux", l'Espace Fernand Léger accueillait cette année "l'Histoire de Babar, le petit éléphant" de Francis Poulenc. Salle comble pour ce concert, proposé par l'Ensemble instrumental Succari, devant un très jeune public, tout particulièrement sage et attentif.

Sommaire

Actualités
- Ça s'est passé à Chevreuse.
- Editorial
  Le calme après la tempête...

02 **Informations locales**
- En bref du Conseil municipal.
- PLU, réunion publique.
- Congrès des Parcs : le bilan.
- Des lignes de bus en plus.
- Déploiement du très haut débit.
- Formation au compostage.
- Les travaux en images.

06 **Actualités économiques**
- Aides municipales à l'activité.
- Reprise, transformation, création... le commerce bouge à Chevreuse.

09 **Actualités des écoles**
- Ateliers d'anglais.
- Mise en place du pédibus.
- Les rythmes scolaires.
- Les 10 ans de la Brocante aux jouets.

10 **Dossier**
- Un centre-bourg tout nouveau.
- Une police municipale de proximité.

16 **Culture, loisirs, sports...**
- ALC, bibliothèque.
- Vos rendez-vous, vos résultats...

19 **Vie locale**
- Les activités des seniors, le Secours catholique, le Carnet chevrotin, votre agenda, Tribune libre.

CHEVREUSE

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

LE MEDIEVAL N°90 - NOV. - DECEMBRE 2013
Magazine municipal édité par la Mairie de Chevreuse - 5, rue de la Division Leclerc 78460 Chevreuse - Tél. : 01 30 52 15 30 - Directeur de la publication : Claude Génot - Rédacteur en chef : Caroline von Euw - Conception graphique : A com. Anssens - Crédit photos : F. Anssens - Ph. Cohen (Toutes les Nouvelles) - Photodisc - Mairie Chevreuse - DR - Impression NPC - Tirage : 3000 exemplaires sur papier recyclé.

La reproduction des textes, dessins, photographies publiés dans le Médiéval et sur le site www.chevreuse.fr est interdite sauf autorisation Mairie de Chevreuse.

édito

Le calme après la tempête...

Les travaux de la rue principale en centre-ville ont commencé en juillet. Ce fût le début de nombreuses et légitimes interrogations de la part d'une petite partie de la population. Interrogations mais aussi interpellations parfois vigoureuses, rumeurs infondées sur la mort du commerce chevrotin. L'inquiétude rend l'imagination fertile. Peut-être que certains ne souhaitaient pas la réussite de ces travaux attendus depuis si longtemps. ***Je ne peux le croire.***

Les travaux avançant, une ébauche de détente s'est mise à flotter dans la rue de la Division Leclerc.

Aujourd'hui que constatons-nous ? Un centre-ville aéré, une convivialité retrouvée, l'émergence de nouveaux commerces. Chevreuse, après tant d'agitation compréhensible, retrouve enfin sa véritable identité de village dynamique. Après tant d'années d'attente, un centre-ville digne de la réputation de Chevreuse a vu le jour.

C'est dans cet environnement agréable que nous allons pouvoir vivre pleinement les fêtes de fin d'année.

Malgré un contexte économique compliqué, gardons l'espoir de retrouver une vie plus apaisée.

Je souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes de fin d'année dans l'attente de vous retrouver avec les enfants pour la fête de Noël et lors de la cérémonie des vœux, moments de partage et de convivialité.

Bonnes fêtes à tous !

Claude Génot, votre Maire.

Claude Génot

En bref... du Conseil municipal

▶ Conseil du 26 septembre 2013

- Demande de classement de l'Office de tourisme en catégorie 3 pour une durée de 5 ans.
- Création d'un emploi de Chef de service de la Police municipale (cf article p. 13).
- Modification du régime indemnitaire des policiers municipaux liée à l'assiduité.
- Mise en œuvre du processus de verbalisation électronique des contraventions au code de la route (cf article p. 14).
- Signature du contrat pour les classes d'environnement 2013/2014. 4 classes de l'école Jean Moulin partiront 8 jours à Londres au printemps. La participation communale est fixée à 220 € par enfant de Chevreuse.
- Séjour du Centre de Loisirs du 21 au 25 octobre à Dampierre : Fixation du tarif à 120 €.
- Fixation des tarifs des ateliers d'anglais.
- Signature de la convention de réservation de 9 logements sociaux au sein des 2 programmes de l'Opievoy en cours.
- Dénomination de la place Jean Racine(en bas du passage du Prieuré).
- Exonération de la redevance 2013 liée à l'occupation de l'espace public pour les commerçants en raison des travaux.
- Mise en place de la Commission municipale d'indemnisation amiable des commerçants pour éventuels préjudices liés aux travaux (cf. article p. 6). Les représentants titulaires de la commune seront Claude Génot et Anne Héry, les suppléants : Bruno Garlej et Caroline von Euw.
- Changement du siège de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC).
- Demande de subvention à la région Ile-de-France pour le plan de prévention du bruit. ■

Pour des informations complémentaires ou détaillées, les comptes rendus des Conseils municipaux sont disponibles en mairie ou sur internet : ***www.chevreuse.fr.***

PLU réunion publique

Le 18 septembre a eu lieu en Mairie une réunion publique sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU). En septembre, dans le cadre de la concertation, l'exposition ainsi que la réunion publique ont permis à l'ensemble des Chevrotins de faire valoir leurs observations sur les projets avant qu'ils ne soient définitivement approuvés.

Le bilan de la concertation effectué, le projet de PLU va être arrêté en Conseil Municipal avant fin 2013. Ensuite, ce même projet sera communiqué aux Personnes Publiques Associées (PPA) pour avis (elles ont 3 mois pour se manifester). Puis, courant avril, étape importante : le projet de PLU sera mis à l'enquête publique avant approbation définitive. ■

Congrès des Parcs le bilan...

Le Congrès des Parcs a fermé ses portes le 4 octobre dernier. "L'esprit Parc" a animé le Domaine de Coubertin qui recevait les participants venus de l'ensemble du territoire pendant 3 jours. "L'esprit Parc", c'est aller à la rencontre, créer des liens, échanger des pratiques, découvrir des territoires, leurs patrimoines, leurs enjeux et problématiques, c'est se nourrir des énergies et des dynamiques positives pour imaginer des projets, c'est partager de bons produits dans la bonne humeur... Pour la commune de Chevreuse, Caroline von Euw, Maire adjoint chargée du Développement Durable, animait conjointement avec Bernard Rombaults du PNR le circuit éco-mobilité et éco-habitat. La visite de Chevreuse avec entre autres la maison SNL et la maison Rosel, a été fort appréciée des congressistes. ■

Bienvenue à Federica Bonfanti

Le 21 octobre dernier, Federica Bonfanti, a remplacé Amandine Linder au poste de secrétaire du Maire. Ayant travaillé au Ministère des Affaires étrangères, elle a une expérience approfondie de la fonction publique et de la gestion administrative.
Connaissant bien la région, venant de Gazeran, elle a eu le coup de cœur pour notre commune entourée de verdure. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Lignes de bus en plus... voitures en moins !

Renforcement des lignes de bus sur l'axe Saint-Rémy - Buc - Versailles. Depuis septembre, les lignes 261 et 262 fonctionnent tous les jours de 6h à 21h45 pour la première et de 5h50 à 22h pour la deuxième. La ligne 263, directe St-Rémy-Versailles sera ouverte du lundi au vendredi de 6h05 à 19h20. Quant à la ligne 264, reliant la zone industrielle de Buc, elle dessert 5 nouveaux arrêts de 6h52 à 19h32. Ces nouvelles lignes sont financées par le Syndicat des Transports de la Région Ile-de-France(STIF) et la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc.

Horaires disponibles sur www.savac.fr/rubrique transports

Déploiement du très haut débit

Un accès à internet à haut débit (ou "accès à internet à large bande", par traduction littérale du terme anglais broadband) est un accès à internet à un débit supérieur à celui de l'accès par modem (typiquement : 56 kilobits par seconde) et par RNIS (typique 1× ou 2× 64 kilobits par seconde).

Le plan départemental de déploiement du très haut débit passe en phase opérationnelle. Il va permettre à l'ensemble des Yvelinois d'accéder à cette technologie. Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) des Yvelines, adopté par l'Assemblée départementale en février 2012, fixe l'objectif d'une desserte en fibre optique de la totalité des foyers yvelinois d'ici 2020. Il confie au Conseil général la réalisation, en sept ans et sous maîtrise d'ouvrage directe, de la partie de ce réseau correspondant aux communes non couvertes par l'initiative privée.

Après la réalisation d'études de cadrage, le plan passe en phase opérationnelle. Le périmètre concerne 158 communes qui ne seront pas couvertes par les opérateurs privés, soit un peu plus de 100 000 prises. Le Conseil Général a approuvé le lancement des marchés publics pour construire et exploiter le réseau de fibre optique départemental. Le réseau sera construit sous la responsabilité du Conseil Général. Son exploitation sera confiée à un opérateur privé qui en assurera l'entretien et la commercialisation.

L'investissement s'élève à 159,5 M€ du Conseil général, de l'Etat par l'intermédiaire du Grand Emprunt (Fonds National pour la Société Numérique), des aides de la Région et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale. La Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse, dont nous dépendons, prendra à sa charge 1.39 M€ pour desservir plus de 7700 prises.

Chacun pourra ainsi disposer d'un accès internet de qualité, avec des débits supérieurs à 100 Megabits (photo ARCEP - M. Le Gal).

MMA
C'EST LE BONHEUR ASSURÉ !
CABINET MARIETTE
TOUTES ASSURANCES
27 RUE DE LA DIVISION LECLERC - 78460 CHEVREUSE
01 30 23 44 44 - Fax : 01 30 52 44 33

Vous souhaitez
vous faire connaître
présenter votre activité
ou vos produits
Cet emplacement publicitaire pourrait être le vôtre !
N'hésitez pas à vous renseigner
Régie : 01 30 52 27 94

Actualités en bref...

Formation au compostage

Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, qui vise à réduire le tonnage de 7,5 % en 5 ans, le compostage individuel est une des actions prioritaires. La commune avec le SIOM organise régulièrement des actions de sensibilisation.

Le 28 septembre dernier, très motivée, une vingtaine de personnes a assisté à la formation au compostage aux Ateliers municipaux de Chevreuse animée par la dynamique Francine Micheline du SIOM. A l'issue de la réunion, des composteurs ont été distribués moyennant une participation modique de 10 €. ■

Pour tous renseignements : www.siom.fr

Travaux en images

Au Rhodon, la réfection des trottoirs notamment rue Voltaire, rue Michelet, rue Descartes (pour partie ci-dessus) et rue Diderot est terminée.
Création d'un escalier permettant l'accès à la forêt ■

A Talou, le renforcement de la canalisation d'eau est terminé permettant ainsi d'obtenir un débit optimal à la borne incendie. ■

A Saint-Lubin devant la chapelle (ci-contre), le trottoir a été élargi lors de la réfection de la chaussée (D906) afin d'améliorer la sécurité des piétons aux abords du groupe scolaire. ■

La Résidence Fabre d'Eglantine avance à grand pas (ci-dessous). Elle permettra l'ouverture de 32 logements sociaux pré-équipés pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite dès 2014. ■

Au 27 rue de Versailles, la maison (ci-dessous) réhabilitée par l'association SNL ouvrira prochainement 3 logements passerelle. ■

Fin des travaux en centre ville

Ravalement et aménagement des nouveaux locaux affectés à la Police Municipale, place de Luynes. ■

En plein cœur historique de Chevreuse, l'Office du tourisme s'installe dans ses nouveaux locaux. Les visiteurs et les touristes pourront profiter de ce nouvel espace, face à l'Eglise Saint-Martin. L'entrée se fait par la rue de l'Eglise ou par le jardin du Prieuré Saint-Saturnin. Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. ■

Les travaux en centre-ville : récapitulatif des principaux aménagements effectués.

• **Aménagement et sécurisation des espaces piétons** par la mise en place de potelets et de bornes lumineuses.
• **Mise aux normes des arrêts de bus, des passages piétons et de l'accessibilité de la Mairie, de la Police municipale et de certains commerces** (hauteur des trottoirs, bandes podotactiles, potelets à tête blanche, rampe d'accessibilité).

• **Elargissement des trottoirs** et ouverture de nouveaux espaces de rencontre.
• **Création de nouveaux stationnements pour les vélos.**
• **Mise en valeur de l'espace public** (mise en place d'un nouveau mobilier urbain, de bacs de végétaux, bancs publics, changement de toutes les descentes de gouttière…)
• **Mise en place d'une zone bleue et de bornes de stationnement express.**
• **Matérialisation des zones de croisement des véhicule**s par un enrobé de couleur.
• **Création d'une zone 30.** ■

Aides municipales à l'activité économique

Les travaux de voirie de ces derniers mois ont perturbé l'activité économique du centre-ville. Aussi, le 16 septembre dernier, Claude Génot conviait tous les commerçants de Chevreuse, à une réunion d'information animée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles-Yvelines (CCI). Ce fut l'occasion d'évoquer l'ensemble des dispositifs pouvant bénéficier aux commerçants dont l'activité aurait été impactée ou fragilisée : étalement des charges, concours bancaires...

A partir des documents fournis par les commerçants les membres de la commission auront pour mission d'évaluer les préjudices directement liés aux travaux, et de proposer un montant d'indemnisation lié à la perte de marge sur la période impactée. En fonction de cette proposition, c'est le Conseil municipal qui délibérera sur le montant de l'indemnité versée par la commune à chaque commerçant demandeur.

Les dossiers de demande d'indemnisation sont disponibles à l'adresse suivante : www.financement-tpe-pme.com.

La Commission communale d'indemnisation, une première dans les Yvelines

Parallèlement à ces dispositifs existants, le Maire a proposé de mettre en place une Commission communale d'indemnisation amiable des commerçants. La création de cette commission a été approuvée lors du dernier Conseil municipal.

Ce type de commission entre dans un cadre juridique très précis, dont les modalités ont été exposées par la CCI. Elle sera présidée par un magistrat de l'ordre administratif ou judiciaire, et composée de 2 représentants élus de la Mairie de Chevreuse, 1 représentant de chaque Chambre consulaire (la CCI et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat), 1 représentant des services fiscaux, 1 représentant de l'Ordre des Experts Comptables, 1 représentant du Parc Naturel.

2013 : exonération de la redevance d'occupation du domaine public

L'occupation du domaine public par les commerçants, c'est la possibilité d'implanter sur les trottoirs un étalage, une terrasse, une rôtissoire ou quelques tables et chaises, afin de développer l'activité ou de rendre le commerce plus attractif. Cette occupation est soumise à autorisation, et les commerçants doivent s'acquitter d'une redevance dont le montant est fixé tous les ans par le Conseil municipal.

Sur proposition du Maire, les commerçants seront exonérés de cette redevance pour l'année 2013, afin de permettre à tous de s'approprier les nouveaux espaces piétons et de compenser les désagréments liés aux travaux. Cependant, l'occupation du domaine public est toujours soumise à autorisation, à adresser en Mairie.

Fêtez Noël à Chevreuse... avec vos enfants le 21 décembre...

Chevreuse fête Noël avec les enfants le 21 décembre en centre ville, place de la Mairie. **Le Comité des fêtes, L'Association Autour des écoles, le Centre de loisirs, l'ALC attendent les enfants de 14h30 à 19h.**

Au programme : ateliers de création de décos de Noël et de maquillage, manège, pêche à la ligne, photos avec le Père Noël, bonbons, clémentines, crèpes, chocolat chaud pour tous... et de nombreuses surprises... **Nous vous attendons ! !**

Reprise, transformation, création... le commerce bouge à Chevreuse

Un bureau de poste tout neuf !

Joyeuse ambiance ce 1er octobre à la Poste de Chevreuse, Violette Rollin et Caroline Mercier en compagnie de leurs collègues et des membres de la direction retrouvaient leur bureau complètement transformé après deux mois de travaux.

Plus moderne, plus spacieux et surtout beaucoup plus convivial il permet un meilleur accueil du public. Un élévateur permettra bientôt l'accès aux personnes à mobilité réduite. Côté services, Yvonne Jérémy continue le conseil financier, Pascale Sandélice le conseil en patrimoine, Virginie Serbinoff le service aux professionnels. La nouveauté est un service de téléphonie mobile, nous confie le directeur de secteur David Chevauchet. ■

La Poste : 36 39 ou 36 31
www.laposte.fr
Horaires d'ouverture depuis le 1er novembre : lundi au samedi : 9h30 à 12h30 - 14h30 à 17h30, fermé le mercredi et samedi après-midi.

Méridon : la renaissance

Au printemps 2013, Céline David et son époux ont eu un coup de cœur pour le Château de Méridon et son parc de 5 hectares. Le château n'avait plus d'activité depuis plusieurs mois. Une entreprise de restauration de patrimoine s'attache à la consolidation et la réhabilitation des fondations de la tour carrée. Conseillée par une décoratrice, et entourée de maçons, peintres et électriciens, Céline David a œuvré tout l'été pour redonner dans un goût exquis, lustre et vie à cette magnifique demeure afin d'y accueillir des séminaires, des formations et toutes réceptions privées.

Nous l'avons rencontrée. *"Le site et son environnement font de Méridon un cadre exceptionnel pour réaliser tous types d'événements et surtout les mariages. En plus d'une nouvelle salle de réception pouvant recevoir jusqu'à 140 personnes à dîner, le château dispose de 10 chambres. Autre atout pour les réceptions de moins de 50 personnes et les séminaires, la chef de cuisine Stéphanie Duguey, chevrotine, dont beaucoup d'entre vous appréciaient la cuisine au Caprosia, est heureuse de contribuer à la renaissance de Méridon. Toutes deux sommes ravies de faire revivre ce patrimoine français et espérons le partager avec de nombreux habitants du Parc, ou des entreprises de la région.*
L'agenda 2014 augure une belle année". ■

Ouvert toute l'année, disponible toute la semaine.
Tél. : 01 30 52 00 16
www.chateaudemeridon.fr
Chemin du Mail - Chevreuse
Céline David, Responsable séminaires et réceptions
Tél. : 06 58 86 42 79
contact@chateaudemeridon.fr

Nouveau restaurant La Belle Chevreuse

Ouverture d'un nouveau restaurant oriental rue Lalande, "La Belle Chevreuse".

Après avoir travaillé tout l'été à la transformation des lieux, cuisine refaite à neuf, agrandissement de la salle, Berrouag Boubakeur vous propose de venir déguster couscous, tagines, salades berbères et la fameuse méchouia dans un décor à l'oriental. ■

Ouvert tous les jours midi et soir, 5, rue Lalande
Tél. : 06 05 79 35 60

A noter Après la fermeture du Cabinet de kinésithérapie rue de la Porte de Paris, Claire Charrier ayant pris sa retraite, **Véronique Polino, kinésithérapeute** - méthode Mézières rejoint la Maison médicale de l'Eglise - Contact : 01 30 85 42 48.
Installation à la même adresse de **Johanna Donny, Psychologue pour enfants, adolescents et adultes** - Contact : 06 64 73 99 34.
Maison médicale de l'Eglise - 73, rue de la Division Leclerc - Chevreuse

Actualités en bref...

Le commerce chevrotin bouge...

Ouverture : Atelier galerie céramique

Passionnée par les Arts plastiques et par l'histoire de l'Art et désireuse d'acquérir une formation artistique solide, Cécile Gidon intègre en 2002 l'Ecole Boulle à Paris. *"Durant cinq ans j'y ai découvert et étudié différentes matières et techniques tels que le dessin, la communication visuelle, l'histoire de l'Art, avec une spécialisation technique dans le domaine de la laque. Installée depuis 2010 dans la Vallée de Chevreuse j'exerce à temps plein le métier de céramiste".* ■

De nombreux stages vous sont proposés, à découvrir sur : www.cecile-gidon.com
10, place du Marché au blé

Coccinelle Express vous propose dorénavant une ouverture de son magasin jusqu'à 20h. Nouveaux horaires : mardi au samedi : 8h30 - 12h30 et 15h30 - 20h - dimanche : 9h - 13h - lundi : jour de fermeture.
Coccinelle Express - 20, rue de la Division Leclerc - Chevreuse

Hexaware s'installe rue Lalande

"Fondée en 2003 et implantée depuis 2011 à Chevreuse, HexaWare est un intégrateur informatique *à valeur ajoutée intervenant dans les environnements clients/serveurs standards ou virtualisés sous réseau. Hexaware propose à ses clients professionnels (PME/PMI, TPE, professions libérales, associations) et aux collectivités publiques un service complet incluant le conseil, la vente, l'intégration et la maintenance des solutions informatiques"* nous raconte, Emmanuel Pau le manager de l'équipe d'Hexaware, qui compte aujourd'hui 4 personnes. ■

Hexaware - 4, rue Lalande
Tél. : 01 73 79 06 68
contact@hexaware.net

PFM Vandycke ouvre une Maison funéraire

Pour permettre l'accompagnement des défunts dans un lieu serein et propice au recueillement, la société PFM Vandycke, Pompes funèbres, marbrerie installée à Chevreuse a ouvert récemment une Maison funéraire où des professionnels formés, disponibles et discrets vous accueillent avec compétence et savoir-faire. ■

PFM Vandycke
57, rue de la Division Leclerc
Tél. : 01 30 52 16 08
Maison funéraire
24 ter, rue des Ecoles Jean Baudin
Magny-les-Hameaux
Tél. : 01 30 45 00 94

Small : une architecte paysagiste s'installe

Depuis le début de l'année, Stéphanie Mallier a installé son cabinet d'architecte paysagiste au centre de Chevreuse. Elle conçoit et suit les travaux d'aménagements paysagers sur l'espace public ou privé. Dans un accord cadre avec le PNR, elle a été retenue avec deux autres architectes pour être paysagiste référent sur 3 ans. Elle a ainsi réalisé l'étude du parking Charles Michels en cours de réalisation. Puis la commune l'a sollicitée pour l'aménagement paysager des placettes du centre ville : Jean Racine et de Luynes, consécutif aux récents travaux de voirie. ■

Small - Stéphanie Mallier - paysagiste
77, rue de la Division Leclerc
Tél : 01 30 52 47 86
stephanie.mallier@gmail.com

Vie scolaire

L'actualité des écoles de Chevreuse...

Ateliers d'anglais

Vif succès pour les ateliers d'anglais. Dès la première semaine, les 4 séances hebdomadaires d'anglais proposées après la classe affichaient complet. Afin que chaque enfant puisse profiter de ces nouveaux ateliers, les cycles se déroulent sur une période de 12 semaines. Attention, les inscriptions pour le prochain trimestre sont ouvertes depuis le 4 novembre. Dépêchez-vous ! ■

Pédibus : sur le chemin de l'école...

Le Maire et la première adjointe ont pris le chemin de l'école avec les enfants et les accompagnateurs du Pédibus.

A l'initiative des Fédérations de Parents d'élèves de primaire, depuis quelques semaines, la nouvelle ligne de Pédibus entre le parking 200 places et l'école Jean Moulin a pris du service. Bien identifiables dans leur gilet jaune, les enfants se rendent à l'école à pied après 5 minutes de marche. Ils évitent ainsi à leurs parents quelques centaines de mètres en voiture parfois bien délicats le matin. Les enfants arrivent sereins à l'école et leur éveil matinal est amélioré par cette petite activité sportive matinale.

Les parents accompagnateurs, eux aussi en gilet jaune, veillent aux bonnes conditions de sécurité de ce petit cortège.

Pour rejoindre le pédibus, rendez-vous tous les matins à 8h15 au point de départ (parking Parc des sports). ■

Rythmes scolaires

Réforme des Rythmes scolaires : la concertation avance.

Le 30 septembre dernier, Claude Génot et ses adjoints recevaient les enseignants et les parents en Mairie, afin de préparer la mise en place de la réforme de rythmes scolaires à la rentrée 2014. Fort des enseignements du sondage réalisé en juin dernier auprès de familles de Chevreuse, et du retour d'expérience des communes ayant mis en place la semaine de 4 jours 1/2 dès cette année, diverses propositions d'horaire de la semaine scolaire ont été avancées.

Les Associations de parents d'élèves poursuivent leur réflexion, et proposeront la solution retenue à l'ensemble de la Commission vie scolaire avant la fin du mois de novembre.

Ces horaires devront être transmis et validés par l'Inspection d'académie avant fin décembre, sauf évolution du contexte national de cette réforme.

Brocante aux jouets : 10 ans déjà !

Le dimanche 6 octobre a eu lieu la dixième "Brocante aux jouets" de Chevreuse. Initiée en 2004 par la Caisse des écoles toute nouvellement remise en action par l'équipe de Frédéric Tavan, Carole Verrouste, Caroline Dailly, puis par Elizabeth Faugier, Ghyslaine Dajean, et Sylvie Vantieghem, elle se tient chaque année dans la salle polyvalente du Gymnase Fernand Léger.

Depuis 2009, l'association "Autour des Écoles", qui a pris le relais de la Caisse des écoles, continue d'organiser la brocante aux jouets qui accueille chaque premier dimanche d'octobre de nombreux exposants, dont une grande partie chevrotins.

Cette année exceptionnellement pour ses 10 ans, la brocante a été étendue aux vêtements d'enfants et articles de puériculture en plus des jouets. La ville de Chevreuse a prêté la très grande salle du gymnase et nous avons pu accueillir quelques 96 stands. Des animations gratuites (maquillage, dessin, customisation de ballons, tresses de perles) ont été proposées aux enfants afin de rendre festive cette édition. Ce fût un grand succès tant par le nombre de stands tenus (toutes les demandes n'ont pas pu être satisfaites...) que par le nombre de visiteurs. Alors encore une fois un grand merci aux services techniques et à tous les parents bénévoles qui nous ont aidé à organiser cette brocante et rendez-vous le premier dimanche d'octobre 2014 ! ■

Laure Arnould

Un centre bourg tout

Après 4 mois de travaux, le centre bourg de Chevreuse dévoile son nouveau visage ....
C'est maintenant aux chevrotins, piétons, cyclistes ou automobilistes, chalands ou commerçants, de s'approprier l'espace public réaménagé, mais pas n'importe comment...
Ensemble, voyons comment nous y arriverons.

Pourquoi d'importants travaux en 2013 ?

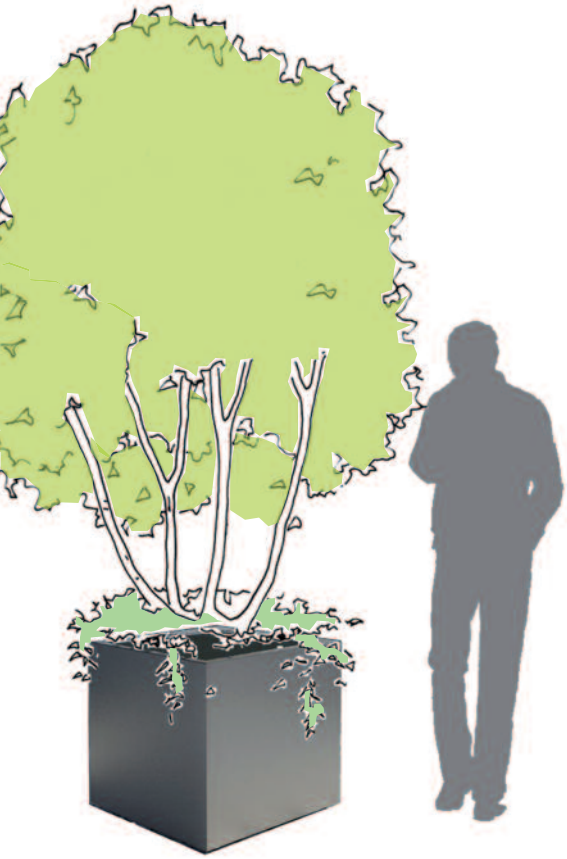

Les objectifs de ce projet étaient multiples : améliorer la sécurité et le confort des piétons, rendre le centre-ville accessible aux personnes souffrant de handicap, appliquer les normes relatives aux transports en commun, préserver le tissu économique, tout en respectant les contraintes de circulation (largeur d'une route départementale). Proposer une solution répondant à l'ensemble de ces exigences et compatible avec la largeur entre les façades de la rue de la Division Leclerc pouvait relever de la gageure.

Le Conseil Général (Département), gestionnaire et financeur de cette voie, a engagé le programme de réfection de la bande de roulement sur toute la traversée de Chevreuse pour l'année 2013. Il était donc indispensable d'y adjoindre cette année, les travaux prévus depuis si longtemps sur les trottoirs. L'occasion ne se serait pas représentée avant de nombreuses années.

Dans cette logique de programmation, en 2012, de juillet à septembre, les travaux de reprise des réseaux d'assainissement sous l'intégralité de la chaussée de la rue de la Division Leclerc ont été effectués par la commune afin de préparer le sous-sol aux réalisations actuelles.

Les travaux se terminent avec un mois d'avance sur le planning prévisionnel : réfection et élargissement des trottoirs, nouvel agencement des espaces piétons, surélévation des quais bus, création d'une zone 30 et de plateaux de croisement pour les poids lourds, mise en place du mobilier urbain et réaménagement du stationnement. ■

Et sous les trottoirs ? De nombreuses canalisations, conduits, fourreaux, et en particulier ceux nécessaires au futur déploiement de la fibre optique pour le très haut débit ont été intégrés en sous-sol.

nouveau...

Mise en images dossier avec le concours de Stéphanie Mallier, architecte paysagiste. Illustrations paysagères non contractuelles.

Combien ça coûte et qui paie quoi ?

La RD 906 est du ressort du Conseil général qui a financé le renouvellement de la couche de roulement de la chaussée dans son intégralité. Quant à la réfection des trottoirs, des bordures, l'aménagement des placettes et le mobilier urbain, l'ensemble est financé par la commune pour un montant de 600 000 € HT. Cette somme a été provisionnée sur les budgets 2012 et 2013 de la commune, sans augmentation des taux communaux ni emprunt. **Ces travaux n'auront pas d'impact sur le budget 2014 et n'engendreront donc pas d'impôts supplémentaires.** ■

Et après les travaux ?

L'ensemble du stationnement réorganisé et contrôlé par la nouvelle équipe de police municipale favorisera les arrêts de courte durée et la rotation des véhicules afin de privilégier le commerce de proximité. Une attention toute particulière sera portée sur le respect des nouvelles modalités de stationnement.

9 places "arrêt minute" équipées de bornes spécifiques réparties sur toute la longueur de la rue de la Division Leclerc ont été aménagées. Reliée à un capteur sous la voie, les bornes détectent l'arrivée d'un véhicule et enclenchent une temporisation de 15 minutes (lumière verte). Une fois les 15 minutes écoulées, la lumière passe au rouge, et la police municipale est avertie par SMS.

En dehors de ces places d'arrêt minute, l'ensemble de la rue de la Division Leclerc, la place de Luynes et le premier tronçon de la rue de Paris sont en zone bleue. Le stationnement y est autorisé gratuitement, pour 30 minutes, avec l'apposi-

tion d'un disque de stationnement sous le pare-brise. Au-delà de 30 minutes, les véhicules devront être déplacés.

Les parkings de centre-ville, place de l'Eglise, place des Halles, place de la Mairie, place du Marché au Blé, ainsi que sur la partie haute de la rue de Paris sont équipés d'horodateurs, proposant 1 première heure de stationnement gratuite, puis un stationnement payant.

14 places supplémentaires de stationnement gratuites ont été créées dans le parking du séchoir à Peaux. Un nouveau parking paysager gratuit, rue Charles Michels proposera prochainement 32 places nouvelles à 2 minutes à pied du centre-ville.

Rappel : même dans les zones gratuites, le stationnement est limité à 7 jours consécutifs. (art. R417-12 du Code de la route). ■

La zone 30

La vitesse sera limitée à 30 km/h sur la rue de la Division Leclerc, afin d'améliorer le confort et la sécurité de tous en centre-ville.

L'objectif de cette zone 30 est de permettre un usage plus équilibré de l'espace, tout en assurant pleinement la sécurité des déplacements de chacun, une ville moins polluée, moins bruyante, qui propose un cadre environnant plus convivial, plus agréable, propre à favoriser l'expression de la vie sociale et commerciale.

Attention conformément au Code de la route, les piétons n'ont pas de priorité particulière et ils ne sont pas autorisés à circuler sur toute la largeur de la chaussée. Toutefois, la vitesse réduite des véhicules rend compatible la traversée des piétons dans de bonnes conditions de sécurité tout le long de la rue. ■

Les zones de stationnement

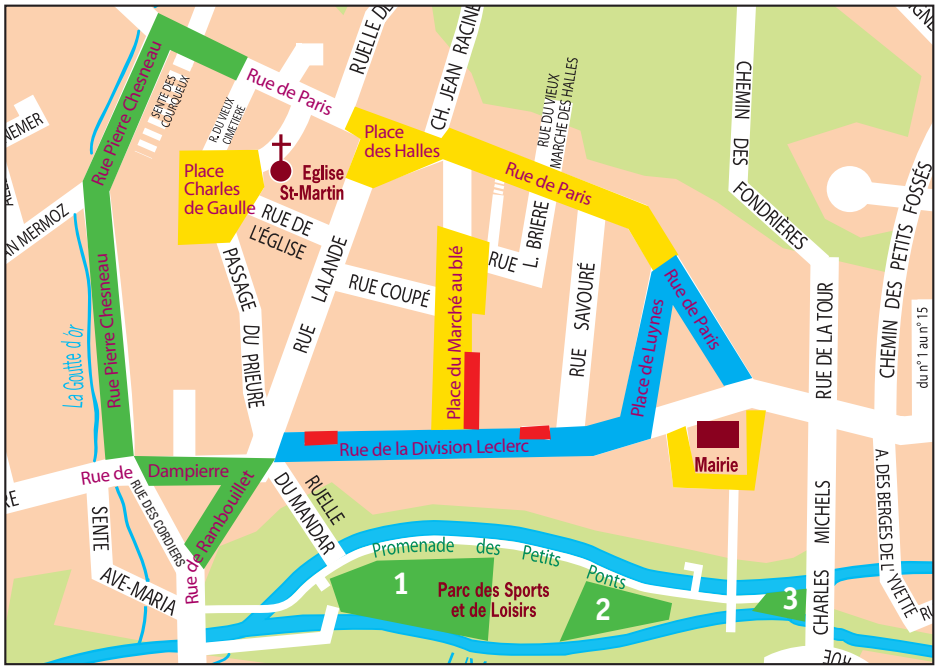

EN ROUGE

Stationnement "express" limité à 15 minutes par des bornes "arrêt minutes" à détection automatique.

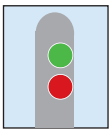

EN BLEU

Stationnement limité à une 1/2 heure par l'apposition sous le pare-brise d'un disque européen.

EN JAUNE

Stationnement gratuit de 1 heure puis payant par le système d'horodateurs.

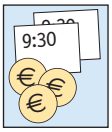

EN VERT

Stationnement gratuit. 200 places disponibles au Parking du Parc des sports (1). A noter, 14 places supplémentaires viennent d'être créées au parking du Séchoir à peaux, soit 100 places (2) et un nouveau parking de 34 places sera réalisé rue Charles Michels dans les mois à venir (3).

Pourquoi revenir au double sens de circulation ?

La rue de la Division Leclerc en sens unique : quel confort pour les automobilistes venant de la rue de Rambouillet ! Alors pourquoi n'est-il pas possible de maintenir le sens unique ? Les raisons en sont multiples. En voici les principales.

- **La rue de Paris, étroite et quasiment sans trottoirs,** absorbe depuis le mois de juillet une grande partie du trafic détourné de la rue de la Division Leclerc. Cette petite rue n'est structurellement pas adaptée à une telle augmentation de la circulation sur une plus longue période.
- **Les arrêts de bus des lignes régulières** en direction de Rambouillet et La Verrière ont été déplacés du centre-ville vers le Chemin de Regains pour la durée des travaux. Les 4 arrêts du centre-ville ont été temporairement remplacés par un unique arrêt devant le collège. Il est nécessaire de revenir à une plus grande accessibilité du transport collectif pour une majorité d'usagers.
- **Plusieurs commerces constatent une baisse de la fréquentation** de leur

magasin du fait du sens unique. Certains clients potentiels se sont détournés du centre-ville pour leurs achats quotidiens.

• **La grande fluidité de la circulation en sens unique, même si elle offre un certain confort aux automobilistes, favorise les excès de vitesse** (zone 30 !), au détriment de la sécurité des autres utilisateurs.

Certes la reprise de la circulation à double sens se fera au détriment de la fluidité du trafic. Il faudra que chacun, piéton, cycliste, automobiliste réapprenne à cohabiter en centre-ville, afin que tous puissent y trouver leur juste place.

"Favoriser la sécurité et le confort des piétons et des personnes à mobilité réduite en préservant l'attractivité et l'accessibilité des commerces du centre-bourg, dans une zone de circulation apaisée", tel est l'objectif principal de ces travaux. ■

Une police municipale de proximité

Une nouvelle équipe, de nouveaux locaux

Les locaux transférés : la Police municipale est maintenant installée place de Luynes, dans les anciens locaux de l'Office du Tourisme. Ce nouvel espace, plus spacieux et accessible à tous, permet un accueil facilité du public.

L'équipe étoffée est encadrée depuis le 1er octobre par Philippe Nicolas, chef de la Police municipale. Précédemment Adjudant de gendarmerie, il encadrera 3 Agents à temps complet : Laurent Sarfatti, Brigadier-chef, Bernard Laurent, Brigadier-chef et Sylvie Poudrée, Agent de surveillance de la voie publique (ASVP). En renfort, Denis Drancourt, ASVP mais également affecté à d'autres missions municipales, viendra compléter les effectifs.

Entretien avec Philippe Nicolas

Le Médiéval : ***Quelles sont vos nouvelles missions ?***

Philippe Nicolas : *"Prévention et sécurité" en sont les maitres mots. Tout d'abord, M. le Maire m'a demandé de réguler le stationnement en centre-bourg. Nous commencerons par une action pédagogique d'une dizaine de jours afin que les bonnes habitudes s'installent. Ensuite, il n'y aura aucune indulgence pour qui que ce soit. La mise en place des PV électroniques (voir page suivante) est prévue pour la fin de l'année. Nous serons présents sur le terrain avec des plages horaires étendues y compris le samedi.*

D'autres missions nous ont été confiées :

- *accentuer les contrôles de police de la route (respect de la zone 30, téléphones, ceintures...),*
- *accentuer la surveillance dans les zones résidentielles,*
- *dynamiser la présence aux sorties d'écoles avec une formation spécifique pour les animateurs,*
- *mettre en place un service pour les objets trouvés,*
- *renforcer les liens avec la Gendarmerie, notamment dans le cadre des contrôles coordonnés sur réquisition du Procureur de la République,*
- *constater les dépôts d'immondices avec dépôt de plainte afin de retrouver les contrevenants,*
- *faire respecter la réglementation concernant la détention et la propreté des chiens,*
- *participer à la prévention routière dans les écoles avec la Gendarmerie.*

Et bien évidemment nous continuerons les missions habituelles de police, comme l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) que nous assurons en complémentarité avec la Gendarmerie. Rappelons que cette opération peut être assurée toute l'année. Nous incitons toutes les personnes qui s'absentent quelques jours de leur domicile à en informer nos services ou ceux de la Gendarmerie. ■

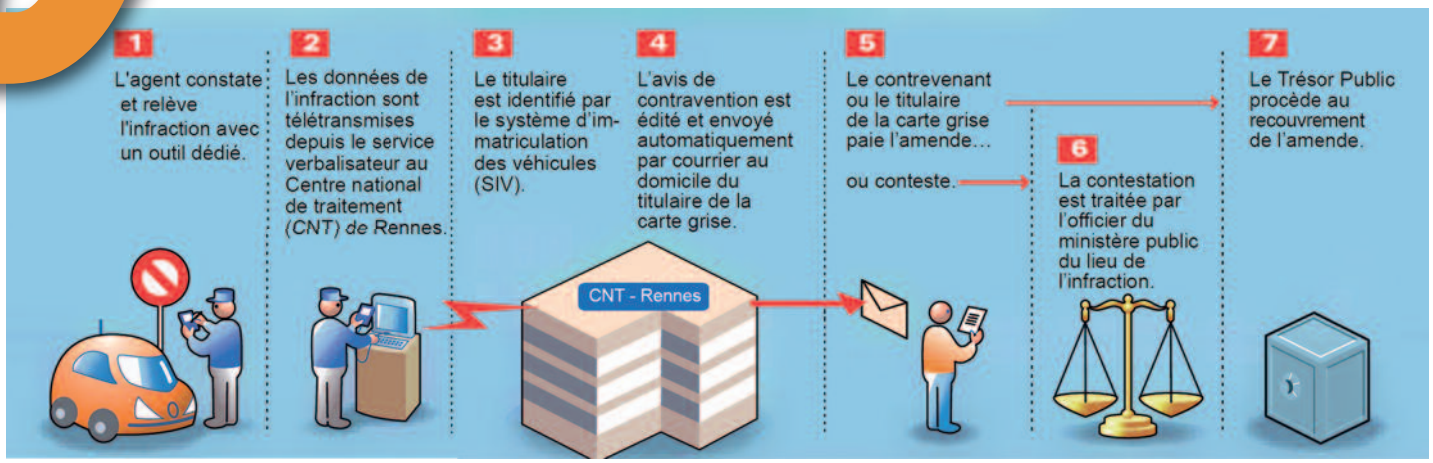
1
L'agent constate et relève l'infraction avec un outil dédié.
2
Les données de l'infraction sont télétransmises depuis le service verbalisateur au Centre national de traitement (CNT) de Rennes.
3
Le titulaire est identifié par le système d'immatriculation des véhicules (SIV).
4
L'avis de contravention est édité et envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire de la carte grise.
5
Le contrevenant ou le titulaire de la carte grise paie l'amende...
ou conteste.
6
La contestation est traitée par l'officier du ministère public du lieu de l'infraction.
7
Le Trésor Public procède au recouvrement de l'amende.
CNT - Rennes

Le procés-verbal électronique

Fini le papillon sur le pare-brise, place au PV électronique.

Alors que les gendarmes utilisent ce système depuis plusieurs mois, bientôt les agents de la Police municipale en seront également dotés.

Grâce à un terminal numérique portable, l'ensemble des opérations de verbalisation sera réalisé de façon électronique.

Comment ça marche ?

De nouveaux moyens de paiement, notamment par internet ou par téléphone seront utilisables en plus du traditionnel timbre-amende.

Pourquoi cette évolution ?

La commune s'est engagée progressivement dans la dématérialisation de certaines procédures administratives, (inscriptions périscolaires, règlement de factures, gestion des marchés publics...) afin d'améliorer l'efficacité des services et de simplifier les procédures existantes. Le procès-verbal électronique entre dans cette démarche de modernisation de l'action municipale.

La contestation est toujours possible dans les mêmes formes qu'aujourd'hui, après réception du courrier contenant l'avis de contravention.

Elle s'opère par courrier adressé à l'Officier du ministère public (OMP) dont les coordonnées figurent sur l'avis de contravention. La réponse de l'OMP parvient à l'usager par voie postale.

Petit rappel du Code de la route :

Le stationnement est interdit entre autres sur les trottoirs, les passages piétons, les emplacements réservés à l'arrêt des véhicules de transport public de voyageurs ou des taxis, devant les entrées carrossables des immeubles (même sur son propre bateau)...

Sur l'ensemble du domaine public (voirie et parkings), le stationnement est limité à 7 jours consécutifs. Au delà de 7 jours, le stationnement est considéré comme abusif.

Le produit des contraventions est une recette de l'état, et non de la commune, contrairement aux sommes collectées par les horodateurs.

Montant des amendes de stationnement

- **Zone bleue :** absence de disque – horaire dépassé : 17 €,
- **Zone horodateur :** absence de ticket - horaire dépassé : 17 €,
- **Stationnement abusif :** 35 €,
- **Stationnement gênant** sur un trottoir, un passage piétons, un bateau, en emplacement réservé : 35 €,
- **Stationnement sur un arrêt de bus ou une place handicapé :** 135 €. ■

Sécurité et tranquillité

La vidéo-protection installée il y a presqu'un an porte ses fruits : surveiller les entrées et les sorties des véhicules et les parkings de Chevreuse, afin de faciliter les recherches en cas de problème sur notre commune, tel est l'objectif de ce dispositif. 13 sites surveillés par 20 caméras sont répartis sur l'ensemble du territoire communal. Les enregistrements sont utilisables par les services de Gendarmerie sur réquisition dans le cadre d'une enquête judiciaire. Les effets se sont faits sentir dès cet été, notamment sur les parkings où le nombre de délits à nettement baissé.

Réunion publique avec la Gendarmerie le 10 octobre dernier. Le Major Mattei, adjoint du Lieutenant Norroy, Commandant de la Brigade de gendarmerie de Chevreuse, et l'Adjudant-chef Musnier ont rappelé les consignes de protection des biens et des personnes et surtout insisté sur **"l'Opération Tranquilllité Vacances" qui fonctionne maintenant toute l'année.** En effet, cet été aucun cambriolage n'a eu lieu de juin à septembre sur notre commune. Cependant, vous n'êtes pas suffisamment nombreux à signaler votre départ. Alors n'hésitez plus à remplir la fiche "OT" (Opération Tranquillité) et à la déposer à la Gendarmerie, en mairie ou sur internet.

Culture, loisirs...

Vos rendez-vous à venir...

ALC au programme !

Trois bonnes raisons de vous rendre à l'ALC.

• Théâtre : "BOUH !"

A l'ALC, résidence de création du spectacle "BOUH", de Mike Kenny avec Simon Delattre et son équipe. Ateliers autour des marionnettes pour les écoles alentour.

"Bouh" c'est l'histoire d'un jeune autiste faisant face au regard des autres enfants et déterminé à changer sa condition.

Création du 2 au 7 décembre et du 2 au 15 janvier.

Représentation publique le 18 janvier à 20h30 au Gymnase Fernand Léger et séance de dédicace de Mike Kenny le 18 janvier à 17h30 à la bibliothèque "Les Racines du Vent" de Chevreuse.

• Musique

L'ALC, en collaboration avec l'Usine à chapeaux et l'Aidema, célèbre les 20 ans d'Yvelives du 12 au 15 décembre avec un concert de "Los Tres Puntos et Jabul Gorba" vendredi 13 décembre à L'Usine à chapeaux.

• Accueil Jeunes

Le 23 décembre, l'ALC organise une soirée dans ses locaux pour célébrer la fin de l'année avec jeux et surprises.

Renseignements : 01 30 52 20 18
asso.alc@orange.fr
Facebook : Accueil Jeunes ALC.

Bibliothèque Jean Racine

NOVEMBRE
VERS L'INFINI ET AU DELA

Samedi 16 novembre : 11h-12h - Heure du conte : "Au cœur de l'univers". Des histoires et des jeux sur le thème de l'univers pour les 3-6 ans et les plus de 6 ans.

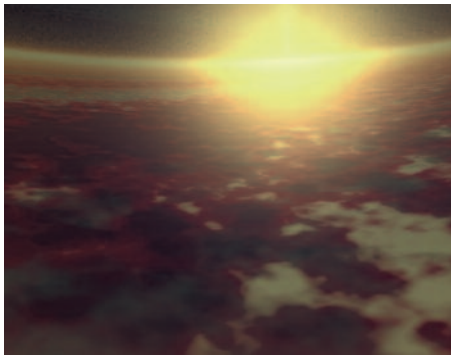

Samedi 30 novembre : 20h30 : "1609, Galilée, Première guerre des étoiles". Récit conté par Philippe Berthelot. Pour adultes, adolescents, enfants dès 10 ans.

Le spectacle porte principalement sur l'année 1609 et les suivantes avec le choc provoqué par la publication du " Messager des étoiles". Philippe Berthelot s'attache en priorité à restituer la marche du savant vers la découverte scientifique.

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE SUR LE THEME DE L'AFRIQUE

• Jusqu'au mercredi 4 décembre : exposition "Carnets de voyage, mode d'emploi". Pratique artistique qui se développe de plus en plus, le carnet de voyage reste un art modeste à la portée de tous. L'exposition présente quelques techniques de base tout en laissant libre cours à l'imagination.

• Jusqu'au samedi 7 décembre : exposition "Africacoustik". Cette exposition photo retrace le voyage qui a été réalisé en 2008 en Afrique de l'ouest par neuf membres de l'association "Le Cœur t'en dit". Artistes, musiciens, photographes et danseurs sont partis à la rencontre des arts traditionnels africains avec l'objectif d'échanger, de créer ensemble, de partager leurs arts.

• Vendredi 22 novembre : projection du film documentaire "Afrikatrek", film réalisé par Sonia et Alexandre Poussin (durée : 1h30). Film d'aventure et de voyage qui retrace une traversée de l'Afrique, du Cap au lac de Tibériade, les deux extrémités du Grand Rift. Alexandre et Sonia Poussin, mari et femme dans la vie sont aussi compagnons de marche en Afrique. Ils relèvent un défi : parcourir 14 000 kilomètres à pied ou à l'aide de moyens de locomotion naturels pendant trois ans.

• Samedi 23 novembre, à partir de 14h : atelier "Découverte d'instruments de musique africains". Différents instruments de musique traditionnelle d'Afrique de l'ouest ont été ramenés du voyage Africacoustic. Cet atelier permettra aux enfants comme aux adultes, de se familiariser avec ces instruments, d'en jouer ou simplement d'écouter.

DECEMBRE

• Du mardi 10 au samedi 28 : exposition "49 - C'est du plus loin qu'il me souvienne..." (soirée de présentation le 6/12 à 20h30).

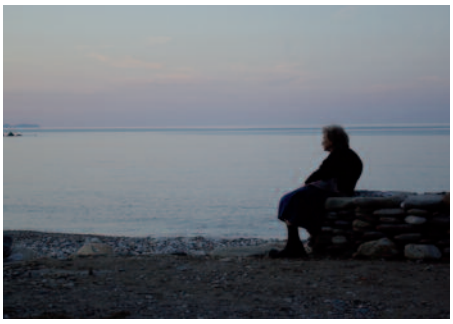

Quelles traces gardons-nous du temps qui passe ? Comment retenir ce qui nous traverse ? Quelle relation entre le texte et l'image dans la perception du temps ? Cette exposition de textes et d'images fait suite à "5", exposition que nous avions reçue en 2012. Chaque artiste a créé son album-souvenir sur une semaine en créant une image et un texte par jour.

Ont participé à ce projet soutenu par l'association "Bloganozart" les huit artistes suivants : Laurette Dorgans, Cécile-Marie Hadrien, Elise Vincent, Deborah Vincent, Ekatérina Dobrinova, Marie Frontier, Florent Naudet.

JANVIER 2014 - ODYSSEES 78

• Du 15 janvier au 30 mars 2014 aura lieu la 9e édition d'Odyssées en Yvelines, Biennale de création théâtrale organisée par le Centre dramatique national de Sartrouville.

La Bibliothèque municipale Jean Racine s'associe une nouvelle fois à l'ALC pour participer à cet évènement et organiser une résidence pour le spectacle jeunesse intitulé : "Bouh !" (voir ci-contre). Des classes assisteront au travail de création et pourront échanger avec le comédien et les techniciens.

Culture, loisirs...

Vos rendez-vous à venir...

Aux Couleurs des saisons

Expo au Prieuré

Memories

Françoise Stijepovic livre dans cette série d'images, une vision toute personnelle de paysages rêvés.

Entre le rêve et le réveil, un mécanisme de recherche de réalité se forme. Le regard de la photographe explore de nouveaux territoires où s'entremêlent rêve et mémoire, souvenir et imaginaire...

• ***Prieuré Saint-Saturnin, jusqu'au au 15 décembre.***

Ouvert samedi et dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h. Entrée libre.

Séchoir à peaux

Dimanche en musique

Dimanche 17 novembre à 17h.

Programme vocal de chanteurs amateurs accompagné par Léopold Sers, piano et Suzanne Legallais à la clarinette.

Oeuvres de Purcell, Mozart, Poulenc, Ravel, Kurtweil, Schubert...

Eglise St-Martin

Concert

Vendredi 20 décembre à 20h30. Orchestre symphonique du Conservatoire de Rueil. Sérénade pour vents de Mozart.

Double concerto de Cimarosa pour flûte et hautbois. Pièce pour cordes de Scelci. Symphonie Jupiter.

Le Petit Marché d'automne à l'Hôpital gérontologique Philippe Dugué (rue Jean Mermoz - Chevreuse) se déroulera le dimanche 17 novembre de 10h à 17h. Vente d'objets réalisés par les résidents, tombola. Les bénéfices sont destinés au financement des animations organisées pour les résidents.

Cabaret du lys

Le Cabaret du Lys a réouvert ses portes début septembre. Chaque semaine, sculpteurs, photographes, peintres ou céramistes se succèdent pour exposer leurs talents. Notre site internet : www.aladin91.com permet de suivre l'actualité des expositions, et de consulter le planning des semaines à venir. Pour être informé régulièrement :

• vous pouvez, vous abonner aux publications, directement sur la page d'accueil de notre site, en sachant que le désabonnement est possible à tout moment,

• pour ceux qui ne souhaitent pas s'abonner, mais être tout de même informés, vous nous envoyez un message à l'adresse aladin91@wanadoo.fr et nous nous chargerons de vous transmettre chaque semaine les publications.

ARC : rentrée créative

Après un très bel été voici venu le temps d'organiser vos loisirs pour des activités tout au long de l'année. Si vous n'avez pas pu vous rendre au Forum des Associations, n'hésitez pas à consulter le site internet : www.arc-chevreuse.org.

Vous y découvrirez une variété d'ateliers comme le scrapbooking, la création de bijoux, le dessin ou la peinture... Ces loisirs s'adressent également à vos enfants ou à vos adolescents. Ils peuvent trouver beaucoup de plaisir à débrider leur imagination et à réaliser des créations personnalisées.

Horaires, jours de cours, tarifs, contact... Tout est sur le site. Cliquez, surfez, rejoignez-nous ! L'Assemblée générale de l'association ARC se tiendra le jeudi 21 novembre prochain en salle du Conseil de la Mairie de Chevreuse à 17h30.

Catherine Dall'Alba - Présidente de l'ARC

Nouveau : la Cordonnerie du progrès

"Notre objectif est de combiner l'art et l'anglais dans des cours ludiques où les enfants apprennent à travers la parole, le chant, l'écriture et l'art visuel ". Depuis fin septembre, les cours s'adressent aux enfants du CP au CM2.

Carol et Russel Barr (photo), originaires du Missouri, ont travaillé depuis plus de 35 ans dans les arts et l'enseignement avant de rejoindre la France en 2012. Simon Wathen et Pauline Hampshire, néo-zélandais résidant à Chevreuse depuis 10 ans, ont entrepris la rénovation de la "Cordonnerie du progrès" en 2010 et se sont associés aux Barr pour fonder l'association.

11, rue de Paris - mail : allonslacp@gmail.com - 01 30 47 45 33

Sports...

Le Cochonnet chevrotin en compétition

Le Cochonnet Chevrotin a participé aux Championnats de France Quadrettes de Boules Lyonnaises le 19 et 20 juillet derniers à Thonon-les-Bains.

La quadrette représentant Chevreuse en quatrième division s'est brillamment illustrée durant la première partie, remportée 13 à 5 contre une équipe des Alpes-Maritimes. La deuxième partie fut gagnée d'office, la troisième perdue au temps additionnel contre une équipe de l'Isère. La partie de barrage a été remportée 9 à 7 contre une équipe de Savoie. Puis une autre victoire en 32e de finale contre une équipe d'Auvergne 13 à 9, la 16e de finale remportée par notre adversaire de l'Isère 13 à 7. La quadrette qui a représenté l'équipe de Chevreuse est la suivante : Michel Debré, André Fillon, Michel Fillon, Gérard Lebec et Jean Claude Leclerc. ■

Le Président Gérard Lebec

Football : inauguration du terrain synthétique

A. Kombouaré, P. Godon, J. Lambert, G. Houllier, G. Martel, A. Cayzac

Dès le premier week-end de rentrée, nous avons inauguré ce terrain synthétique tant attendu sous un soleil magnifique avec un Match gala VIP 98 - FCV 78.

Merci une fois encore à Claude Génot et son équipe municipale pour la réalisation de ce projet indispensable à notre club.
Merci à Valérie Pécresse pour sa présence et le soutien financier qu'elle a accordé.
Merci à Yves Vandewalle, aux Maires et conseillers pour leur présence.
Merci à Yves Wehrli, Président des VIP 98 d'avoir réuni dans ce cadre magnifique un superbe plateau de stars et légendes du football national et international.
Merci à tous les spectateurs pour leur enthousiasme. Ils ont pu rencontrer leurs idoles et repartir avec des photos souvenirs.
Merci à Jean Tigana, Antoine Kombouaré et Gervais Martel (Entraîneur et Président de Lens), à Jacques Lambert (Président Euro 2016), Gérard Houllier (ancien Sélectionneur de l'Equipe de France), Christian Damiano (Entraîneur adjoint de la Juventus), Daniel Cayzac (ancien Président du PSG) et toutes les personnalités qui nous ont rejoint, pour leur gentillesse et leur disponibilité.
Merci à tous d'avoir transformé cette inauguration en véritable fête du football.
Merci enfin à Thierry Canet et la société ISS d'avoir offert un somptueux buffet à l'issue de la rencontre. Vraiment une belle journée ! ■

Pierre Godon - Président du FCV 78

Tir à l'arc : championnat de France sur cibles

Les 28 et 29 septembre derniers a eu lieu le 2e Championnat de France sur cibles 3D par Equipes de Clubs sur les bords du lac de Saulx-les- Chartreux.

A noter la très belle performance de Chevreuse qui est le seul Club d'Ile-de-France à avoir réussi à qualifier une Equipe femmes et une Equipe hommes.

L'équipe femmes était composée de Sibille (tir libre), Julie (arc sans viseur), Sabine (arc droit) et Christophe (capitaine). Celle des hommes était composée de Clément (tir libre), Marc (arc sans viseur), Sylvain (arc droit) et Loïc (capitaine). Une très belle organisation et de très beaux parcours assez sélectifs où les meilleurs ont su tirer leur épingle du jeu. Tout ceci avec l'aide des bénévoles de 11 Clubs d'Ile-de-France, principalement de 2 départements : Yvelines et Essonne, belle preuve d'entraide et de solidarité sportive.

Les Arcs de Chevreuse font bien sûr partie de ces Clubs via Sylvain, Loïc et Julie qui ont prêté deux cibles personnelles (un grizzli et un aigle) qui ont servi aux demi-finales et finales du Championnat (rien que ça!!!).

Pour ne pas déroger à la règle Championnat Heureux - Championnat Pluvieux, des trombes d'eau se sont abattues sur nous le dimanche matin vers 9h30 et cela a duré plus de 3/4 d'heure le temps de tirer 2 ou 3 cibles et de bien nous rincer. Mais rien de grave nous avons séché depuis... Notre matériel aussi... Les Equipes de Chevreuse ont tout donné pour prendre une bonne place au classement général.

L'équipe de Chevreuse hommes prend une très belle 25e place sur 40, en étant classée 38e en début de Championnat, belle remontée. L'équipe femmes de Chevreuse s'est, elle aussi, bien défendue et prend la 17e place sur 20.

Nous sommes fiers d'avoir aussi bien représenté notre belle commune sur cet événement sportif national.

Bravo pour ces très bons résultats. N'hésitez à venir découvrir notre site www.lesarcsdechevreuse.com.

Sylvain Lemaitre

Vélo-club : gros succès pour la randonnée vtt

Le Vélo-club de Chevreuse organisait le dimanche 13 octobre son grand événement annuel : la randonnée VTT en Vallée de Chevreuse. Plus de 1000 participants ont pris le départ de l'une des 5 boucles proposées : 15, 30, 40, 50 et 60 km. Grâce à son équipe de plus de 50 bénévoles, Bernard Texier, président du Vélo-club s'est félicité du grand succès remporté par cette journée. Les participants ont souligné leur attachement à cette manifestation, l'accueil très convivial qui leur est réservé et, petit bonus pour cette édition 2013, une météo particulièrement agréable.

Rendez-vous est pris le 12 octobre 2014 pour la prochaine édition.

Tennis et... Téléthon

Les Clubs de tennis de la Vallée de Chevreuse se mobilisent pour le Téléthon 2013 et seront le fil rouge de cette grande manifestation pour soutenir le combat contre les maladies génétiquement rares et lourdement invalidantes.

Pour recueillir des fonds, les Clubs de tennis de Chevreuse, Cernay, Dampierre et St-Rémy-les-Chevreuse vont faire tourner la balle jaune durant 30 heures non-stop du vendredi 6 décembre à 18h jusqu'au samedi 7 décembre minuit.

Cette animation se déroulera au Gymnase Fernand Léger de Chevreuse, mis gracieusement à disposition par la Mairie, et plusieurs associations seront conviées à participer à cet élan de solidarité et à partager ce grand moment de convivialité.

Plusieurs animations pour les enfants sous forme d'ateliers de tennis seront proposées en libre service : bâche à trous, jonglerie, adresse, précision, petites rencontres sur des mini-terrains avec les parents. Un prêt de raquettes sera possible sur place. Des lots seront remis aux enfants.

La nuit sera consacrée, entre autre, à un grand tournoi de tennis ballon entrecoupé de sets musicaux par un DJ. Les amateurs de football et de rugby seront les bienvenus.

Le samedi verra plusieurs rencontres de simples et doubles tirées au sort pour les adolescents et les adultes sous forme de jeux de 15 minutes. Une animation de radar sera proposée pour déterminer la vitesse au service.

Enfin, en milieu d'après midi, une démonstration de jeunes joueurs classés ayant participés au Championnat de France sera proposée.

Nous vous espérons nombreux afin que cet élan de solidarité soit avant tout une belle fête. Le planning de toutes ces animations sera consultable sur le site internet du Tennis Club de Chevreuse à l'adresse suivante : www.tcchevreuse.clubeo.com.

Le Bureau du TCC

Téléthon 6 et 7 décembre 27e édition

Vendredi - Espace Jean Racine à Saint-Rémy : 18h - ouverture du Téléthon avec orchestre de Clarinettes - 20h - grand spectacle orchestré par la Noria - ventes diverses.

Samedi matin à partir de 10h : diverses animations autour du Marché et de l'Espace Jean Racine dont des promenades en vieilles voitures...

après-midi - 14h : concours de belote et tarot à la salle paroissiale de St-Rémy - au Marché de Noël, dans le gymnase de St-Rémy : jeux et animations pour enfants et spectacle "Show au cœur" avec Au cœur de Chevreuse...

20h30 - Espace Jean Racine - soirée et quizz musical avec l'Harmonie de St-Rémy et le chœur AdoSré (nombreux lots à gagner...).

PFM VANDYCKE
En toute sérénité...
Etre à vos côtés
Organisation complète d'obsèques • Inhumation et crémation
Marbrerie, caveaux et monuments • Articles funéraires
Contrats de prévoyance obsèques
CHARTE QUALITÉ
pfmvandycke.fr
À com. Anssens
Pompes Funèbres Marbrerie Vandycke - 57, rue de la Division Leclerc - 78460 Chevreuse - Tél. : 01 30 52 16 08

Activités des seniors
les sorties du foyer

Reprise des activités du foyer des seniors en cette fin d'année, avec le 18 septembre dernier, un buffet très convivial au "Jardin de Coignières".
Puis le 1er octobre, était organisée la première grande sortie du trimestre : direction la Baie de Somme. 28 personnes étaient du voyage. Après un début de journée mouvementé, quelques aléas de circulation, une course effrénée pour attraper le tortillard qui sillonne la baie, les tracasseries du matin ont été vite oubliées. Le déjeuner pris à Favières a permis à chacun de reprendre des forces pour la visite guidée de la cité médiévale de Saint-Valéry- sur-Somme prévue l'après-midi. Retour à Chevreuse en début de soirée après cette belle journée d'excursion.
N'oubliez-pas les prochaines animations du CCAS à retrouver sur le document "Programme Seniors" (disponible en mairie). ■

Pierrette Epars – Catherine Dall'Alba

L'Age d'or

Le bureau de l'Age d'Or a d'ores et déjà activement travaillé sur le premier trimestre du nouvel exercice et son nouveau programme. Le bureau a eu la satisfaction de pouvoir reconduire les deux activités sportives gymnastique et piscine. Le cours de gymnastique peut encore accueillir quelques adhérents.
Le séjour avec excursion en Provence-Lubéron du 28 septembre au 5 octobre denier aura rassemblé plus de 31 partants. Une première sortie en l'Abbaye de Bec-Hellouin le 18 septembre, a rencontré un franc succès. C'était un bon choix. Le mois d'octobre a proposé aux adhérents "La Dame aux Camélias" à l'Opéra Garnier et, dans un autre registre, une visite de l'Hôtel des Ventes Drouot. Novembre prévoit une sortie, avec goûter à l'Aquarium de Paris. En décembre, sortie au Moulin Rouge "revue Féérie". L'année 2013 se terminera avec le magnifique ballet de "La Belle au Bois dormant". Amitiés à tous. ■

Secours catholique
en Vallée de Chevreuse

Personnes isolées en détresse morale, familles monoparentales en grande précarité, personnes étrangères ou immigrées... Que vous soyez vous-même concerné ou que vous connaissiez une personne en difficulté : l'accueil du Secours Catholique en Vallée de Chevreuse vous est ouvert au presbytère de St-Rémy-lès-Chevreuse les mercredis de 10h à 12h (hors vacances scolaires). Le Secours Catholique y privilégie l'accueil fraternel, l'écoute et l'accompagnement humain. Nous aidons la personne à redevenir actrice de son développement en l'accompagnant vers plus d'autonomie...
Le Secours Catholique en lien avec les services sociaux contribue tant aux aides immédiates... qu'aux soutiens prolongés. Hébergement en urgence - démarches administratives - distribution alimentaire en commun avec La Croix-Rouge de Chevreuse - accompagnement scolaire - soutien informatique - micro-crédit...
Des groupes conviviaux et des ateliers créatifs y seront proposés selon les besoins. ■

Adresse postale : Secours Catholique - Presbytère de Chevreuse - 3, impasse du Prieuré - 78460 Chevreuse - Messagerie : 06 89 09 19 93.

Le Carnet de Chevreuse

Bienvenue
- Perrine MOUATT, le 29 juillet 2013 à ORSAY
- Manon AUGÉ, le 29 juillet 2013 à TRAPPES
- Mila MARICK SANTANDER, le 18 août 2013 à RAMBOUILLET
- Sandro FERNANDES, le 20 août 2013 à CLAMART
- Manon MADAY, le 22 août 2013 à CLAMART
- Clara JEUDI, le 23 août 2013 à CLAMART
- Loreleï FAVE-WOJANCZYK, le 23 août 2013 à ORSAY
- Félix BESSON, le 26 août 2013 à TOURS
- Tiago CARROLA BAPTISTA FRAILLON, le 19 sept. 2013 à MASSY

Félicitations
- Joshua FAIRBAIRN et Samantha BRUANDET, le 3 août 2013
- Laurent DURBEC et Katerina ZIMMERMANN, le 31 août 2013
- Xavier NAUD et Caroline NAVARRON, le 14 septembre 2013
- Charly BESNARD et Claire GARROS, le 21 septembre 2013
- Christophe NIQUEUX et Aida RIBEIRO, le 28 septembre 2013

Condoléances
- Suzanne EGO, le 4 août 2013 à CHEVREUSE
- Nathalie DEHOVE, le 5 août 2013 à CHEVREUSE
- Harold COUDEYRAS, le 26 août 2013 à CHEVREUSE
- Catherine LE PALLEC, le 1er septembre 2013 à CHEVREUSE
- Suzanne COZLER, le 5 septembre 2013 à ORSAY
- Béatrice FRARY, le 7 septembre 2013 à CHEVREUSE
- Suzanne WINDWEHR, le 7 septembre 2013 à CHEVREUSE
- Maud MOATTI, le 13 septembre 2013 à CHEVREUSE
- Jeannine BOUTROU, le 19 septembre 2013 à CHEVREUSE
- Alphonse ARMATI, le 22 septembre 2013 à CHEVREUSE
- Louise BELUS, le 25 septembre 2013 à CHEVREUSE
- Yvonne DELAUNAY, le 5 octobre 2013 à ST-REMY-LES CHEVREUSE
- Gérard LEBRAS, le 8 octobre à ANTONY.

Libre expression

Au nom de la démocratie, nous respectons les opinions de chacun. Ces textes sont écrits sous l'entière responsabilité de chaque groupe. Ils n'engagent que leurs auteurs.

Chevreuse autrement

Tous Ensemble ! Tous Ensemble !

Nous devons être solidaires de notre commerce local. C'est pourquoi, pour aider à passer cette période difficile de 5 mois de travaux, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la mise en place d'une Commission paritaire d'indemnisation pour cause de travaux, pilotée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles. Chaque commerçant peut déposer un dossier pour perte de chiffre d'affaires.
Encore un peu de patience et, notre centre-ville sera plus convivial et, nous l'espérons plus accessible. D'ailleurs la CCI propose une animation pour l'inaugurer. Des bons moments en perspective certainement plus efficaces que des tickets de réduction pour des hypothétiques achats. Peut-être une mélancolie sur les tickets, dans une autre époque, qui permettaient de manger !
Soutenir notre commerce local est toujours d'actualité : à part le centre-ville, nos quartiers périphériques vivent dans un désert commercial. Quelle misère !
Une réflexion est menée à ce sujet. Des idées concrètes vous seront proposées sur notre site www.chevreuse-citoyen.fr lors de la future campagne électorale.

On prend les mêmes et on recommence

Décidemment, c'est une manie que de vouloir s'approprier ce que possède son voisin. A force de vivre dans une minuscule commune, cela crée, peut-être des envies. Après avoir raté la mainmise des pouvoirs via la Communauté de Communes, notre voisin, le chef du SIVOM louche sur nos terrains.
Toujours à l'unanimité, le Conseil municipal (29 personnes, 3 listes représentées) a décidé que nous ne céderions pas au SIVOM notre terrain pour l'euro symbolique.
Autrement dit, nous voulons rester propriétaires de notre foncier. Etonnant ? A priori, cela ne doit pas être légitime puisque le chef du SIVOM nous attaque en justice, au Tribunal administratif.

- De quel droit, le Conseil municipal cèderait un terrain nous appartenant à toutes et tous ?
- Quel est le devenir du SIVOM au sein d'une Communauté de Communes ?
- A cette échéance, quelle sera la vocation de ce terrain ?

Le SIVOM en a l'usufruit, nous en avons la propriété.
Les SIVOM passent, Chevreuse reste.

Le travail, c'est la santé, à ce qu'il paraît

Quelqu'un a dit : *"la semaine, c'est pour avoir, le dimanche, c'est pour être" !*
Alors soyons en pleine santé et reposons-nous le dimanche.

Chevreuse autrement
Annie Bossard, Claudine Montani, Didier Lebrun

Energie Chevreuse

Jeunes... et moins jeunes

Les jeunes sont nombreux à Chevreuse et fondent beaucoup d'espoir en l'avenir.
Il nous appartient de leur donner la parole et pourquoi pas en créant un Conseil de Jeunes.
Pour aller plus loin dans ce sens, le Conseil de Jeunes leur permettrait de s'initier à la démocratie, d'effectuer un apprentissage efficace de la citoyenneté et de prendre part à la vie de la cité.
Les membres du conseil municipal adultes entendraient ainsi une plus grande partie des voix de la commune.
Lieu de concertation, d'échanges et d'expériences, il serait avant tout un outil pour les jeunes au service des jeunes où chacun ferait part de ses idées, de ses propositions, monterait des actions et participerait aux projets de ville.
Son fonctionnement serait basé sur des commissions thématiques dans les secteurs du sport, de la culture, des loisirs, des actions intergénérationnelles, des événements/animations.
Un comité de pilotage validerait les actions des commissions.
La composition de ce comité respecterait bien évidemment la parité et l'équité entres les divers établissements scolaires présents sur la commune.
La connaissance des différentes collectivités et la participation aux cérémonies officielles de la ville seraient accentuées.
En parallèle, un Conseil des Anciens pourrait également voir le jour : instance consultative de réflexion et d'actions dans tous les domaines touchant à la vie de la commune.
Des actions dans les écoles de la ville, les maisons de retraite, auprès des associations de jeunes favoriseraient les relations entre les générations.
Sans vocation décisionnelle, ces conseils contribueraient à éclairer les décisions de l'Equipe municipale.
Pour l'heure, les "Seniors" d'Energie Chevreuse continuent de suivre tous les dossiers municipaux. Nous restons à votre disposition et espérons que les fêtes de fin d'année vont formidablement bien se passer.
Au plaisir de vous retrouver début 2014 plein de lumière et d'espoir.

Retrouvez nous sur :
http://energie.chevreuse.pagesperso-orange.fr/
et écrivez nous :
energiechevreuse@orange.fr

Energie Chevreuse
Alain Dajean, Ghislaine Prod'homme, Philippe Gouvernet, Clément Roques

Ensemble pour Chevreuse

Et d'aventure en aventure...

A peine sortis des grandes vacances, du Festival "Magnifik", de "l'Histoire de Babar", des Dimanches en Musique, des grands travaux de la rue de la Division Leclerc et de l'Office du tourisme, etc., nous voici déjà en train de percevoir les fêtes de fin d'année qui pointent à l'horizon et les traditionnelles manifestations qui vont venir de surcroît.

Gouverner c'est prévoir dit-on souvent, oui, bien entendu – pour autant, cela n'exclut nullement de prendre parfois le temps de regarder en arrière le travail accompli ni de profiter très largement du présent.

D'aventure en aventure, les échéances qui nous attendent demain, qu'elles soient électives, conjoncturelles ou de la vie quotidienne seront abordées comme nous l'avons toujours fait, avec pragmatisme, détermination, confiance, sérénité et professionnalisme, ces années d'expérience nous l'ont appris.

Qu'il soit bon ici de rappeler aux impatients de toutes sortes qu'il convient nécessairement d'apprendre avant que de prétendre et même d'entreprendre. "On vit mieux de bonne soupe que de beaux langages", Molière le savait, les Chevrotins le savent aussi !

Ensemble pour Chevreuse
La Majorité municipale

Les manifestations AGENDA

- **17 novembre : Petit Marché d'automne** au Centre de Gérontologie, vente d'objets réalisés par les résidents (10h-17h).
- **17 novembre : Dimanche en musique** au Séchoir à peaux.
- **24 novembre : Course des 4 châteaux,** pour la 14e édition de la R4C, la Vallée de Chevreuse vivra au rythme de la course à pied pour tous. Deux nouveautés avec la "Randonnée du Captain Maël" et la course enfant "Récré des 4 Châteaux".
- **30 novembre : En l'Eglise Saint-Martin - Chorale André Sala** (20h30) : Magnificat de J.S. Bach avec 4 Chœurs pour le temps de l'Avent - Cantale Bwv140 dite "du Veilleur" (extraits).
- **4 décembre : Sortie St-Nicolas** organisée par le CCAS à Rambouillet.
- **6 et 7 décembre : Téléthon** à partir de 18h à l'Espace Jean Racine, les "30 heures de la balle jaune" au Gymnase Fernand Léger organisé par le Tennis club de Chevreuse.
- **14 décembre : Grand Loto de Noël** à l'Espace Fernand Léger (20h) organisé par le Comité des fêtes.
- **19 décembre : Repas de Noël des seniors** organisé par la Mairie de Chevreuse au Château de Dampierre.
- **20 décembre : Concert de Noël** en l'Eglise St-Martin à 20h30 avec l'Orchestre du Conservatoire de Rueil-Malmaison.
- **21 décembre : Chevreuse fête Noël avec les enfants :** animations en centre ville (place de la Mairie - 14h30-19h).

HALTE AUX INCIVILITES

Ensemble, respectons les règles élémentaires du savoir-vivre, nous avons tous à y gagner. Suite aux incivilités récentes sur notre commune, un rappel des règles s'impose :

- **Nuisances sonores :** l'utilisation des engins bruyants (tondeuse, taillehaie, tronçonneuse…) est autorisé du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h, le samedi de 10 à 12h et de 15 à 18h, le dimanche et jours fériés de 10 à 12h.
- **Déchets et encombrants :** les poubelles, les sacs de déchets verts et les encombrants ne doivent pas être sortis avant 19h, la veille du ramassage prévue selon les secteurs. Les dépôts sauvages sont formellement interdits et passible d'amendes.
- **Entretien des trottoirs :** le nettoyage des rues et des trottoirs est assuré par les services techniques de la mairie. Néanmoins, chacun est invité à nettoyer devant sa porte notamment ramasser les restes de tailles ou les herbes indésirables. En cas de neige, chaque habitant est tenu de déneiger et sabler sur toute la longueur de son habitation. Les agents des services techniques ne peuvent être partout à la fois…
- **Chiens :** les propriétaires doivent les tenir en laisse sur le domaine public et sont tenus de ramasser les déjections sous peine d'amende. En centre-bourg, des poubelles spéciales sont installées à cet effet. Le propriétaire doit veiller à ce que son chien n'aboie pas intempestivement y compris lors de ses absences.
- **Brûlage et feux de jardin :** le brûlage des déchets verts, assimilés à des déchets ménagers est interdit sur l'ensemble du territoire des Yvelines par arrêté préfectoral.

La JARDINERIE de Chevreuse

Ouvert tous les jours de 9h30 à 19h

Ferme du Breuil

Le Breuil - 78460 Chevreuse
Tél. : 01 30 52 28 32